



abus DE CONFIANCE et chantage

Par **jasminee32**, le **18/01/2009** à **23:14**

bonjour

j'ai pris une ligne téléphonique SFR à mon ex à mon nom, elle était l'utilisatrice et les factures étaient prélevées sur son compte bancaire en janvier 2007 elle est partie pour un autre avec ma fille et a plusieurs reprises je lui ai demandé de reprendre la ligne téléphonique pour la mettre à son nom et là je viens de découvrir un impayé 1300 euros chez sfr, elle me demande de signer un document qui renonce à ma fille en échange du règlement de cette facture sfr de 1300 euros. QUEL EST MON RECOURS? EN SACHANT QU'ELLE NE VEUT PLUS QUE JE VOIS MA FILLE
MERCI D'AVANCE

Par **ardendu56**, le **20/01/2009** à **19:32**

Ne signez aucun document en ce sens. Votre ex pourrait s'en servir contre vous pour obtenir la garde de votre fille.

Vous devez prendre un avocat, (si vous n'avez pas de moyens, l'assistance juridique vous aidera) et tout expliquer. Vous pouvez aussi demander, la garde de votre fille (difficile à obtenir pour un père,) un droit de visite, un droit de regard sur sa vie si vous payez une pension alimentaire.

Concernant SFR, vous pouvez essayer de vous expliquer, et tenter d'annuler cet abonnement mais je crains que vous ne deviez vous acquitter de la facture. C'est un mauvais point pour vous.

J'espère vous avoir aidé.